

Communiqué de presse - 30 juillet 2014

LIMITER LA CAPACITE DE PRODUCTION D'ENERGIE NUCLEAIRE EST CONTRAIRE AUX OBJECTIFS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le projet de loi sur la transition énergétique limite la capacité de production d'électricité d'origine nucléaire à son niveau actuel (63,2 GW) et fixe comme objectif la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% à l'horizon 2025. Ces décisions vont à l'encontre des objectifs poursuivis par la transition énergétique en matière environnementale, économique et sociale.

La SFEN estime que fixer des limites arbitraires et rigides, dans un contexte d'incertitudes énergétiques (gaz de schiste, crise en Ukraine, risque de black-out en Europe), peut forcer des décisions hâtives et affecter la compétitivité du pays autant que le pouvoir d'achat des Français. **La SFEN recommande de rester manœuvrant pour s'adapter au mieux aux aléas.**

La diversification du mix électrique doit se faire en temps et en heure, à mesure de l'amélioration des performances économiques et techniques des énergies renouvelables. Outre-Rhin, la transition énergétique est un échec : l'expérience allemande démontre qu'une transition précipitée peut conduire à la fois à l'augmentation des prix de l'électricité domestique (+80% entre 2000 et 2013), à l'explosion de la précarité énergétique (+1,4 million de ménages sur la même période) et à la hausse des émissions de CO₂ (+2,3% entre 2011 et 2013), causée par le retour du charbon.

La France doit capitaliser sur la performance et l'exemplarité de son système électrique - déjà décarboné à 90% avec une électricité parmi les moins chères d'Europe - **pour réduire encore la consommation d'énergies fossiles, polluantes et importées.** En 2013, ces dernières ont représenté 70% de la consommation énergétique et 69 milliards d'euros d'importations, soit la quasi-totalité du déficit de la balance commerciale française.

Pour accroître l'indépendance énergétique de la France et décarboner son économie, **il ne faut pas se tromper de transition : il s'agit bien d'engager avant tout une transition énergétique, et pas une transition électrique.**

La Société Française d'Énergie Nucléaire (SFEN) est le carrefour français des connaissances sur l'énergie nucléaire. Créée en 1973, association régie par la loi de 1901, la SFEN est un lieu d'échanges pour les spécialistes de l'énergie nucléaire français et étrangers. Elle rassemble 3 600 professionnels de l'industrie, l'enseignement et la recherche.

Contact presse : Isabelle JOUETTE

Tél. : 01 53 58 32 20 / 06 71 92 23 95

isabelle.jouette@sfen.org